

C2D DE PESSAC
(Conseil de Développement Durable)

Communiqué de presse.

Ce samedi 25 septembre, s'est tenue, salle Roger Cohé, la première assemblée plénière du C2D de Pessac sous la présidence de Jacques Da Rold.

La quasi-totalité des 45 membres du C2D était présente ou avait fait part de ses suggestions dans le cadre d'un questionnaire sur les thèmes de travail à aborder par le C2D.

La présentation du rapport de la mission de réflexion pour la création du C2D a permis aux différents membres venus d'horizons divers, citoyens tirés au sort, représentants des quartiers, personnalités qualifiées nommées par le maire, de partager la culture, les objectifs et les valeurs du C2D de Pessac. Tel que l'avait précisé son président, nommé par le maire, lors de l'installation du C2D le 25 juin, l'essentiel du C2D réside dans sa capacité d'être une force de proposition et de réflexion, indépendante et complémentaire des instances existantes et oeuvrant dans les différents champs du développement durable et de la démocratie participative.

Quatre premiers thèmes de travail ont été retenus lors de l'assemblée plénière du 25 septembre :

- sur saisine du maire:
 - o la vision du développement de Pessac à l'horizon 2030, en contribution à la démarche prospective Bordeaux Métropole 3.0. L'ensemble des membres du C2D participera à cette réflexion qui conduira à une première contribution d'ici décembre 2010 et sera animée par Dominique Lestynek (en lien avec le C2D de la CUB) et Jacques Da Rold.
 - o un avis sur l'évolution urbaine du campus de Pessac et ses liens avec la Ville de Pessac. Ce groupe de travail sera animé par Jacques Tapin, Jacques Boutet et Jean-Philippe Lafon.
- par auto-saisine du C2D :
 - o l'implication dans l'agenda 21 de Pessac dans sa phase évaluation, proposition et co-production d'actions avec un groupe de travail animé par Josyane Perez.
 - o l'examen des actions culturelles sur Pessac dans leur contribution à l'identification de Pessac dans la Métropole bordelaise et la lisibilité de celles-ci. Ce groupe de travail sera animé par Jacques Da Rold.

D'autres suggestions pour le futur furent évoquées telles que la mise au point d'une charte de la participation, en lien avec les travaux du C2D de la CUB, les solidarités locales et internationales, la place des jeunes et des seniors dans la ville, les arbres, la propreté des espaces publics, les économies d'énergie, le bruit, les différentes formes d'habitat, le travail et l'emploi...

Le C2D de Pessac est ainsi maintenant opérationnel au service de la démocratie locale et de Pessac, avec une organisation provisoire, Sylvie Bridier en assurant le secrétariat.

Le C2D de Pessac travaillera en lien et complémentarité avec le C2D de la CUB tel que le confirma Fabienne Brugère, présidente de celui-ci et tel que le rappela Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, il s'inscrit dans l'esprit et la culture de la démocratie participative de notre cité.

Pessac, le 27 septembre 2010.

Jacques Da Rold, président du C2D de Pessac.